

Sensibilisation : Précarité & santé mentale : quelles interactions ? quelles pratiques ?

Les lundis 2 & 16 décembre 2024

Contexte

Les questions ayant trait à la santé mentale se posent toujours plus pour les professionnel.le.s intervenant sur les lieux de la précarité (travail social, soins, insertion). Pourtant professionnel.le.s des champs de la psychiatrie, du social ou médico-social se côtoient encore peu. Beaucoup faisant face à une saturation de leur service. Un groupe de travail mêlant professionnel.le.s de santé, sociaux, médico-sociaux et personnes accompagnées s'est réuni afin d'interroger leurs pratiques, d'alimenter leurs connaissances. Au cours de cette journée de sensibilisation, il s'agit pour les représentants du groupe de partager ses questions, d'apporter quelques éléments de réflexions et repères pour l'accompagnement au quotidien.

Objectifs

Cette journée vise à sensibiliser les professionnel.le.s des structures de l'Accueil-Hébergement-Insertion et Logement, des services départementaux, communaux ou intercommunaux d'actions sociales des structures médico-sociales voire des structures sanitaires amenés à accompagner des personnes en situation de précarité, aux enjeux de l'accompagnement des personnes ayant des souffrances psychiques et en situation de précarité. Il s'agit de faire un pas de côté, prendre du recul par rapport à ses pratiques quotidiennes.

Contenu

Jour 1

Introduction : présentation du cadre de la sensibilisation, des formateurs, présentation des participants
"Santé mentale", "précarité" : représentations et définitions
L'individu bio-psycho-social
Les cliniques de la précarité

Jour 2

Et si on repensait nos pratiques ?
Pouvoir d'agir, comment favoriser des postures dans ce sens ?
Partages d'expériences

Moyens et méthodes

Sensibilisation basée sur des apports théoriques, des échanges entre participant.e.s et des retours d'expériences

[Pour vous inscrire : formulaire](#)



Tarifs

€ 45 € - repas compris
Financement par l'Agence Régionale de Santé ARA

Publics visés



Professionnel.le.s de structures d'Accueil-Hébergement-Insertion et Logement, professionnel.le.s des structures sociales, médico-sociales et sanitaires

Durée



2 jours, 7h par jour
de 9h00-12h30/ 13h30 -17h00

Formatrice/teur



3 formateurs.rices :
Un travailleur social
Psychologue ou infirmier en psychiatrie
Un travailleur pair

Lieu



Salle polyvalente
Bons en Chablais